	Marque de fabrique	Туре	Fiche d'homologation N					
morque de travai:	CONDECTA	C 1 A	сн 9171 33					
Constructeur	ZERBATO S.N.C., I-36034 Malo "ClA" sur la plaquette du constructeur  à l'avant, en haut sur la carrosserie à gauche, en haut sur la base du timon							
Identification								
Plaquette constructeur								
Numero du châssis								
mportateur pincipal CONDECTA AG, 8405 Winterthur								
Véhicule homologué	7908 B 263							
Chāssis			_					
Nombre d'essieux	1	Nombre de roues	2					
Suspension		Direction						
Frein de service								
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion	interne						
Carrosserie mach	ine à nettoyer les planches	Poids 8	avant arrière total					
•		Poids à vide .	<u>20 540 56</u>					
Dimensions	intérieur extérieur	Charge utile ou						
Longueur	3100	_ Poids effectif .	<u>20 540 56</u>					
Largeur	1340	_ Poids total	10 500					
Hauteur	1350	_ Garantie fabrique .	40 700 65					
Porte à faux	av av	_ Dimens. pneus .	$\frac{145 \times 10}{4 / 2.5}$					
	ar ar 1050	_ Ply/bar .	<u>4 / 2,5</u> 650					
Empattement	1166	_ Charge .	30					
	av ar 1155 .	_ pour V max						
	av ar 2050	Vitesse maximale selon con						
Distance pivot	<ul><li>axe ar</li></ul>	Vitesse maximale selon tenu	. a da sauta					

Equipement Feux rouges Feux stop Clignoteurs av ar Catadioptres av	ar	R-S1 (E) R-S1 (E)  2a (E) I (E)		Moteur de travail (moteur électrique)  Marque Type  Bruit à t/min  Silencieux  Mesure des gaz Déparasitage					
Feux de gabarit	lat. ar av lat. ar	III	(E)	 	Indications pour i Genre remorque Marque et type FH-No CH		Remorque CONDECTA 9171 33	de trava	
ar v Eclairage plaque Cale	ers l'av			-	Carrosserie Poids à vide Poids de service	machi	ne à nett 560 560	oyer les Charge utile Poids total	planches

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

§) Equipement: chaînes ou câbles de sécurité obligatoires; les feux sont amovibles.

## Inscription dans le permis de circulation:

- 118 vitesse max. 30 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 141 assurer: replier et assurer la glissière à l'extrémité du véhicule;
- 222 véhicule tracteur obligatoire au choix: ...
  - lors de courses sur la voie publique, les feux stop et les clignoteurs doivent toujours être montés; de nuit et par mauvaise visibilité, en plus, les autres feux prescrits.

Lieu et date de l'homologation Winterthur, 07.11.79

Service fédéral d'homologation

1.7